



Les emballages vides

- les emballages vides de produits phytosanitaires (EVPP) - bidons en plastique, les fûts en plastique ou en métal de 25 à 300 l., les boîtes en carton et les sacs papier –
1 collecte fin mai / début juin + 1 collecte 1^{ère} semaine de décembre
- les emballages vides de produits fertilisants et amendements (EVPF) et des emballages vides de semences et plants (EVSP) - Bigbags et sacs
1 collecte 1^{ère} semaine de décembre



Les PPNU

Pour les produits phytopharmaceutiques non utilisables (PPNU), une collecte annuelle est désormais organisée, sur un seul site dans le Tarn afin de limiter les coûts et les problèmes logistiques. Le lieu reste encore à définir.

1 collecte fin novembre



Les films agricoles usagés

Les films agricoles usagés (FAU) - films paillage, enrubannages et bâches ensilage -

1 collecte début avril



Les pneus

Les pneus ne sont toujours pas collectés en tant que tel. Ceci dit, le coût de l'élimination d'un pneu est désormais compris dans son prix d'achat. Pensez à ramener un pneu usagé pour chaque pneu neuf acheté !



Les ficelles

Une collecte pour 2012 ? Une réflexion sera menée par la FDCuma à l'automne autour de la récupération des ficelles agricoles. Une société développe depuis peu le recyclage de ces ficelles. Reste maintenant à trouver le moyen le moins coûteux d'organiser la récupération de ces déchets sur les exploitations. Tous les partenariats seront les bienvenus ! Le gisement de ces ficelles a été estimé à 20 tonnes pour une première année et peut-être à 30 - 40 tonnes d'ici 4 ans. Mettre en place une filière nécessitera de mettre à disposition des agriculteurs des moyens de stockage de ces ficelles (sac plastiques transparents pour avoir un regard sur ce qu'ils contiendront) et d'organiser des transports de déchargement.

FDCUMA



Les déchets d'activités de soins à risques infectieux (Dasri)

Depuis 2009, l'Alma avec le partenariat des vétérinaires et de Trifyl, a mis en place un système de collecte et d'élimination de ces déchets de soins en élevage dans le Tarn. Sur la base du volontariat, tous les éleveurs (bovins, ovins, caprins, porcins,...) peuvent retirer un conteneur à usage unique chez leur vétérinaire ou à l'Alma. Il reçoit :

- les piquants, coupants et tranchants ;
- les flacons vides et périmés ;
- les autres déchets (pansements, compresses, seringues intra mammaires, jetables, sondes d'insémination...).

Une fois rempli, ce fût de 50 litres (16 kg de déchets maximum) doit être ramené dans une déchèterie Trifyl (cf. liste ci-contre). Un document sera envoyé à l'éleveur pour qu'il ait la trace de l'élimination dans son registre d'élevage. La prestation complète est facturée à l'éleveur par la SARL Santech (22 € HT). Au total, 800 fûts ont été distribués aux éleveurs tarnais.